

**Province de Québec**  
**Municipalité du Village de Kingsbury**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal du Village de Kingsbury tenue le 4 avril 2023 à 19 h05 à la salle du Conseil située au 370 rue Du Moulin à Kingsbury. Précédé par une assemblée de consultation pour le règlement de démolition no 2023-127.

Sont présents :

Pierre Bail, conseiller  
Myriam Baum, conseillère,  
Suzanne Bédard, conseillère,  
Claire Morazain, conseillère,  
Marc Saumier, conseiller  
Tommy Vaillancourt, conseiller  
formant ainsi quorum sous la présidence de la mairesse Martha Hervieux.

Madame Chantal Coutu, directrice générale et greffière-trésorière est également présente.

**1. Ouverture de la séance et constatation de la régularité de la convocation et du quorum**

La régularité de la convocation de l'assemblée, de même que le quorum, sont constatés à 19h05 par la mairesse Martha Hervieux. Elle déclare par la suite l'ouverture de l'assemblée.

2023-04-02

**2. Adoption de l'ordre du jour**

Le projet d'ordre du jour a été remis à chaque membre du conseil. Il est proposé par le conseiller Pierre Bail, appuyé par le conseiller Tommy Vaillancourt:

Que l'ordre du jour de la présente séance soit le suivant en ajoutant au point 24. Varia les items suivants :

- a. Vente de garage
- b. Terrain du garage municipal

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance et constatation de la régularité de la convocation et du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour

**Administration**

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2023
4. Première période de questions (10 minutes)
5. Finances
6. Suivis
  - a. Taxes en souffrance
  - b. Audits
  - c. Toilette municipale
  - d. Porte électrique CPIK
  - e. Sentiers de l'Estrie
7. Correspondances
  - a. Centre de ski de fond Richmond-Melbourne inc.
  - b.
8. Calendrier des aînés
9. Don pour Marché Champêtre
10. COGESAF (Conseil de gouvernance de l'eau bassins versants de la rivière Saint-François)
11. TECQ 2019-2023
12. Niveleuse Canton Melbourne
13. Appui – Assurabilité des bâtiments patrimoniaux
14. Nouveau tarif de la SPA
15. MADA (Municipalité amie des aînés)

16. Photocopieur

**Sécurité publique**

17. Zone de 30km/h

**Transport (voirie)**

**Hygiène du milieu (aqueduc et égout)**

18. Bactéries pour bouts

**Aménagement, urbanisme et développement**

19. Projet Maxime

20. Débroussaillage

**Loisirs et culture**

21. Location salle communautaire

22. Camping au parc

**Autres**

23. MRC du VSF

a. Modification au calendrier 2023 des séances ordinaires du conseil

b. Soirée reconnaissance bénévole

c.

24. Varia

a. Vente de garage

b. Terrain du garage municipal

25. Rapport des comités

a. Comité 3000\$

b. Comité terrain de jeux

1. Consultation des enfants

2. MAE (Municipalité amie des enfants)

c. Comité taxes

26. Deuxième période de questions (10 minutes)

27. Levée de l'assemblée

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

**ADMINISTRATION**

**3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2023.**

Les élu.e.s ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2023,

il est proposé par le conseiller Marc Saumier, appuyé par la conseillère Suzanne Bédard, d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2023

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

**4. Première période de questions (10 minutes)**

**5. Finances**

a. Conformément à la Loi, la directrice générale et greffière-trésorière fait rapport des dépenses autorisées totalisant la somme de 30 375,98\$ pour mars 2023.

La liste des dépenses est la suivante :

2023-04-03

2023-04-04

#chèque	Qui	Quoi	Montant
Desj.	CNESST	Cotisation annuelle	86,49
Desj.	Hydro-Québec	Éclairage rue	131,07
Desj.	Sylvain Demers	Février 2023	189,71
Desj.	Tech-nic	Support technique	29,03
Desj.	Cooptel	Mars 2023	152,52
Desj.	Eurofins Environex	Analyse eau potable et eau usée	238,01
Desj.	Bell Canada	Janvier et février 2023	441,30
Desj.	Hydro-Québec	Réservoir eau	453,91
Desj.	Hydro-Québec	Pompe égout du Moulin	93,30
Desj.	Gaudreau	Déchets et tonnage février	959,24
Desj.	Tech-nic	Microsoft 365	197,37
Desj.	Journal ardoise	Printemps 2023	59,76
Desj.	Goliath	7 enseignes numéro civique	165,76
Desj.	Bell mobilité	Cellulaire Michel Mailhot	69,51
Desj.	DAS Provinciales	DAS Provinciales	1 351,04
Desj.	DAS Fédérales	DAS Fédérales	453,77
Desj.	Paye	Paye	5583,33
8357	Fonds territoire	Avis de mutation	5,00
8358	SPA Estrie	Mars 2023	88,06
8359	MRC VSF	Quote-part	3 755,66
8360	Enviro Services	Mesure des bouts	5 099,14
8361	SQ	Année 2023	10 773,00
Total			30 375,98

Il est proposé par la conseillère Suzanne Bédard, appuyé par le conseiller Pierre Bail d'accepter la liste des comptes à payer et de ratifier les paiements émis pour le mois de mars 2023.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Revenus Desjardins	Du 1 <sup>er</sup> au 31 mars 2023	
Dépôt	Taxes 2023, 2 mars	920,88
Dépôt	Taxes 2023, 3 mars	5 108,64
Dépôt	Taxes 2023, 6 mars	1 137,20
Dépôt	Taxes 2023, 8 mars	1 851,08
Dépôt	Taxes 2020, 8 mars	200,00
Dépôt	Taxes 2023, 13 mars	537,17
Dépôt	Taxes 2023, 15 mars	417,81
Dépôt	Taxes 2020, 15 mars	200,00
Dépôt	Taxes 2023, 15 mars	1 501,00
Dépôt	Taxes 2023, 16 mars	531,89
Dépôt	Taxes 2023, 20 mars	491,25
Dépôt	Taxes 2023, 21 mars	3 539,16
Dépôt	Taxes 2023, 21 mars	496,69
Dépôt	Taxes 2020, 21 mars	200,00
Dépôt	Taxes 2023, 23 mars	418,61
Dépôt	Taxes 2023, 23 mars	3 115,96
Dépôt	Taxes 2023, 23 mars	1 414,70
Dépôt	Taxes 2022-2023, 23 mars	1 335,90
Dépôt	Taxes 2023, 23 mars	12 020,44
Dépôt	Permis, 23 mars	50,00
Dépôt	Taxes 2023, 23 mars	931,36
Dépôt	Taxes 2023, 24 mars	1 399,42
Dépôt	Taxes 2023, 28 mars	1 684,00
Dépôt	Taxes 2023, 29 mars	443,57
Dépôt	Taxes 2023, 29 mars	12 224,43
Dépôt	Taxes 2020-2021, 30 mars	200,00
Total		52 371,16

Revenus CIBC	Du 1 <sup>er</sup> au 31 mars 2023	
Dépôt	TECQ 2019-2023	234 899,00
Dépôt	Taxes 2023, 20 mars	3 015,47
Total		237 914,47

#### Soldes des comptes bancaires au 31 mars 2023

CIBC	444 393,50
Desjardins	66 764,83
Total des liquidités CIBC et Desjardins au 31 mars 2023	511 158,33

#### Chèques non encaissés, argent mis de côté au 31 mars 2023

Chèques	14 616,72
Argent mis de côté	190 000,00
Total des liquidités CIBC et Desjardins au 31 mars 2023	204 616,72

## 6. Suivis

### a. Taxes en souffrance

La municipalité a récupéré un montant de 1 307,39\$ en mars 2023. Il reste moins de 5 000\$ à recevoir pour les années précédentes. Pour le premier versement de 2023, 33 personnes ont payé par internet et il y a 10 retardataires pour le moment.

### b. Audits

La date pour la remise de l'audit 2022 est reportée au 15 juin 2023, plutôt que le 15 mai 2023. La directrice a envoyé un courriel au comptable, pour essayer d'accélérer le processus pour finaliser les audits manquants.

### c. Toilette municipale

Lors de la rencontre avec le comité du CPIK, le conseiller Marc Saumier leur a mentionné la demande pour le chauffage de la salle de bain. Le comité du CPIK a accepté la demande.

### d. Porte électrique du CPIK

Un citoyen était venu lors de la rencontre du conseil de mars et avait demandé s'il était possible de mettre des portes électriques à l'entrée du CPIK. Cette discussion était à l'ordre du jour de la rencontre du comité du CPIK et ç'a été accepté. La direction va regarder si la municipalité peut aider avec une subvention.

### e. Sentiers de l'Estrie

La direction a parlé au citoyen du terrain des deux gros pins. Il est d'accord que Sentiers de l'Estrie les coupent au printemps.

## 7. Correspondances

### a. Centre de ski de fond Richmon-Melbourne inc.

Ils ont envoyé les statistiques de 2022. Une rencontre sera demandée prochainement.

Attendu que plusieurs citoyens vont au centre de ski durant la saison hivernale.

Attendu que tous les enfants peuvent skier et que même le prêt des équipements est gratuit.

Il est proposé par la conseillère Suzanne Bédard, appuyé par la conseillère Myriam Baum et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

Que la municipalité du Village de Kingsbury participe au montant de 60\$ pour l'année 2023.

Qu'une annonce dans le SVQ de novembre 2023 soit mise pour promouvoir cette activité hivernale.

### b.

## 8. Calendrier des ainés

Martha Hervieux a été contactée par les responsables du calendrier. La municipalité serait représentée dans le prochain calendrier 2024, des coûts y sont rattachés. Marie-Berthe Bombardier et Michel Boisvert sont

2023-04-05

les deux noms qui sont ressortis pour le moment, reste à les rencontrer pour voir leurs intérêts.

### **9. Don pour Marché Champêtre**

La municipalité a reçu une demande de soutien du Marché Champêtre de Melbourne au montant de 1500\$. C'est une demande ponctuelle selon le courriel. La demande est refusée à l'unanimité des conseillers présents.

### **10. COGESAF** (Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François)

La municipalité a reçu une demande pour devenir membre au COGESAF, soit membre régulier 75\$ ou membre de soutien 25\$ par année. Le COGESAF est un organisme à but non lucratif qui veille à améliorer la gestion de l'eau sur le territoire. Il a pour mandat de réaliser la gestion intégrée et concertée des ressources en eau par bassin versant. Il peut aider dans la planification et gestion, aménagement et caractérisation, sensibilisation et formation et recherche, analyse et cartographie. La demande est refusée à l'unanimité des conseillers présents.

### **11. TECQ 2019-2023**

1. Plan d'intervention des infrastructures (eau potable, égouts, eau pluviale, chaussée), 25 000\$ (priorité 2). Le Plan d'intervention est fait, nous avons le rapport final, il reste juste à l'officialiser environ un 1 000\$. Pour le moment nous avons déboursé 12 928,94\$. Il a déjà été décaissé par le MAMH.

2. Prolongement pour raccordement du bâtiment municipal à l'égout de la ville, 191 000\$ (CPIK) (priorité 1). La demande de remboursement a été envoyée et nous avons reçu l'argent le 20 mars.

3. Mise à niveau du système de télémétrie, 65 000\$ (priorité 1). La municipalité a mis des numéros civiques sur les stations de pompage d'égouts et pour l'eau potable pour faciliter les soumissions des fournisseurs téléphoniques /internet. Cooptel ne peut pas desservir la municipalité pour la téléphonie, car les emplacements ne sont pas chauffés. La direction attend une réponse de BELL.

4. Sondes dans les puits (15 000\$) et repartir PO3 (15 000\$) (priorité 1) Les sondes sont installées et récoltes des données. Des études pour l'ouverture du 3e puits sont commencées. À première vue il pourrait être difficile de rencontrer les normes pour le repartir, mais les recherches continuent. Un montant de 1 894,22\$ a été donné, sur un montant estimé de 6 610\$ plus taxes pour l'installation des sondes et le processus. Les sondes ont coûté 2050\$. L'estimation pour repartir le puits 3 est de 7515\$.

5. Mise à niveau du réseau d'égout et de l'eau potable 150 000\$ (priorité 3). L'eau potable serait correcte pour le moment, mais la municipalité doit prévoir faire l'inspection du réseau d'égout dans les 5 prochaines années maximum. Cette portion n'est pas dans la proposition de TECQ en ce moment, car la municipalité n'avait pas de Plan d'intervention, la directrice générale a dû enlever cette portion. Il faut refaire une résolution pour l'ajouter.

6. Changement du ponceau du chemin Valley 90 000\$ (priorité 4). La directrice générale va demander une confirmation du prix de M. Ken Comeau et demander une autre soumission à M. Yves Fontaine. Selon les

renseignements obtenus, la municipalité serait obligée d'avoir recours à un ingénieur. Donc la directrice générale va demander à M. Sylvain Demers Urbaniste s'il a des références à donner.

7. Correction des eaux pluviales rue Principale 20 000\$ (priorité 4) C'est approuvé avec le MTQ. La directrice va confirmer avec M. Ken Comeau sa soumission et demander une soumission à M. Yves Fontaine.

2022-04-06

**ATTENDU QUE** la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

**ATTENDU QUE** la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Myriam Baum, appuyé par le conseiller Marc Saumier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

**QUE** la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

**QUE** la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux n° 02 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, soit 766 000\$;

**QUE** la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme, soit 35 500\$;

**QUE** la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution.

**QUE** la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux n° 02 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

## **12. Niveleuse Canton de Melbourne**

La directrice générale a reçu un courriel de la directrice générale du Canton de Melbourne que le prix pour la niveleuse avec opérateur est à 190\$/h pour cette année.

### **13. Appui – Assurabilité des bâtiments patrimoniaux**

La FQM (Fédération Québécoise des Municipalités) demande l'appui des municipalités.

2023-04-07

**Attendu que** le patrimoine est une richesse collective, et que sa préservation est une responsabilité qui doit être concertée et assumée collectivement par l'ensemble des intervenants, le gouvernement, les autorités municipales et les citoyens, incluant les citoyens corporatifs;

**Attendu** les efforts considérables entrepris récemment par le gouvernement du Québec et les municipalités sur le plan légal et financier afin de favoriser une meilleure préservation et restauration du patrimoine bâti du Québec;

**Attendu que** le programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier contribue indéniablement à favoriser l'acceptabilité sociale de nouvelles contraintes réglementaires, grandement bénéfiques à la sauvegarde de ce patrimoine;

**Attendu** l'impact majeur d'un refus d'assurabilité pour les propriétaires de biens anciens;

**Attendu que** les actions des assureurs contribuent à décourager les propriétaires de biens anciens de les conserver, et à de nouveaux acheteurs potentiels d'en faire l'acquisition, et pas conséquent contribuent à la dévalorisation dudit patrimoine, mettant en péril sa sauvegarde;

**Attendu que** les actions des assureurs compromettent celles en lien avec les nouvelles orientations du gouvernement et des municipalités pour la mise en place d'outils d'identification et de gestion de ce patrimoine;

Il est proposé par le conseiller Tommy Vaillancourt, appuyé par le conseiller Pierre Bail et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

**Que** la Municipalité du Village de Kingsbury demande au gouvernement du Québec d'intervenir auprès du gouvernement du Canada et des autorités compétentes pour trouver rapidement des solutions afin de garantir, à coût raisonnable l'assurabilité de tous les immeubles patrimoniaux, et cela, peu importe l'âge du bâtiment, ou d'une composante, l'identification du bâtiment à un inventaire, son statut, sa localisation au zonage ou sa soumission à des règlements visant à en préserver les caractéristiques.

**Que** la Municipalité du Village de Kingsbury demande à l'ensemble de la MRC et des municipalités du Québec ainsi qu'aux intervenants en protection du patrimoine québécois de joindre leurs voix en adoptant cette résolution.

**Que** la municipalité du Village de Kingsbury transmette la présente résolution au gouvernement du Québec, au ministère de la Culture et des Communications, au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, aux députés fédéraux et provinciaux du territoire, aux municipalités et MRC du Québec, à la Fédération québécoise des municipalités, à l'Union des municipalités du Québec, aux Amis et propriétaires des maisons anciennes du Québec (APMAQ), à l'Action Patrimoine, à l'Héritage Montréal, à l'Ordre des urbanistes du Québec, à l'Ordre des architectes du Québec, au Bureau d'assurance du Canada, au Regroupement des cabinets de courtage d'assurance du Québec (RCCAQ), à messieurs Gérard Beudet, professeur titulaire, Université de Montréal et Jean-François Nadeau, journaliste au Devoir.

#### 14. Nouveau tarif de la SPA

2023-04-08

**Attendu qu'**une résolution déterminant les montants facturés aux citoyens de la municipalité a été approuvée par le passé.

**Attendu qu'**il faut modifier ce règlement.

**Attendu qu'**une hausse, pour certains services, sera active à partir du 1<sup>er</sup> mai 2023

Il est proposé par le conseiller Marc Saumier, appuyé par la conseillère Myriam Baum et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

**Que** les tarifs suivants soient les nouveaux tarifs aux citoyens :

Frais de garde par jour d'un chien : 22\$

Frais de garde par jour pour un chat : 15\$

Transport d'un animal pendant les heures d'ouverture de la SPAE : 40\$

Transport d'un animal hors des heures d'ouverture : 65\$

#### 15. MADA

Nomination de la mairesse Martha Hervieux comme responsable du comité MADA de la municipalité.

#### 16. Photocopieur

2023-04-09

**Attendu que** la directrice n'a pas eu d'appel pour l'achat de l'imprimante restante.

Il est proposé par la conseillère Myriam Baum, appuyé par le conseiller Marc Saumier et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

**De** baisser le prix de vente à 50\$ pour voir si la municipalité trouve preneur.

**Que** question d'équité le conseil baisse le prix de l'autre imprimante également.

### SÉCURITÉ PUBLIQUE

#### 17. Zone de 30km/h

La directrice générale a envoyé un courriel au MTQ, pour leur faire part des demandes du conseil de prolonger un peu la zone de 30km/h jusqu'à la salle communautaire, mais aussi de prolonger la zone de 50km/h sur celle de 60km/h, étant donné que cette partie est asphaltée et avec des citoyens de la municipalité. Elle a aussi posé la question si c'est le MTQ qui serait responsable de mettre des trottoirs le long de la principale dans la partie village, étant donné qu'ils sont responsables de l'entretien de cette rue et de la sécurité des civils. Elle attend un retour de courriel ou d'appel. Le conseil demande de faire des démarches pour voir combien il en coûterait pour un autre panneau de vitesse pour mettre à l'autre l'entrée du village, ou bien d'avoir les fixtures et de déplacer le radar de vitesse.

### TRANSPORT (VOIRIE)

### HYGIÈNE DU MILIEU (AQUEDUC ET ÉGOUT)

#### 18. Bactéries pour boues

**Attendu que** suite au retour de la compagnie Nuvac pour les bactéries, la municipalité a les nouveaux prix pour les bactéries;

**Attendu que** dans le prix initial le traitement choc n'était pas inclus

**Attendu que** le prix du traitement choc est de 2 200\$ plus taxes

**Attendu que** le prix pour les bactéries pendant un an est de 1 509\$ plus taxes

Il est proposé par la conseillère Suzanne Bédard, appuyé par le conseiller Pierre Bail et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

2023-04-10



**Que** la municipalité de Kingsbury choisit de faire le traitement choc  
**Que** la municipalité de Kingsbury choisi d'aller avec les bactéries régulières par la suite.

2023-04-11

#### **19. Projet M. Maxime Guertin**

**Attendu que** le conseil peut déterminer les conditions pour la servitude sur le terrain de M. Maxime Guertin, lot 3 510 577. Il est proposé par la conseillère Suzanne Bédard, appuyé par le conseiller Marc Saumier et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

**Des** conditions suivantes :

- Interdiction de bâtir
- Rue en gravier
- Pas d'asphalte
- Renvoi toujours dégagé, aucune obstruction

2023-04-12

#### **20. Débroussaillage**

**Attendu** que la municipalité doit penser à faire faire le débroussaillage sur le bord des rues municipales, qui n'a pas été fait depuis 3 ans.

Il est proposé par la conseillère Myriam Baum, appuyé par le conseiller Tommy Vaillancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

**Que** la municipalité accepte la soumission de la compagnie Les entreprises Philippe Berthelette au montant de 1030\$ plus taxes.

### **LOISIRS ET CULTURE**

#### **21. Location de la salle communautaire**

Le contrat de la salle est modifié et présenté au conseil.

#### **22. Camping au parc**

La direction générale a reçu un courriel d'une personne extérieure pour venir campée au village. Même si le camping de M. Arold Giguère est fermé, et que le refuge géré par Sentier de l'Estrie est hors d'usage. Le conseil refuse à l'unanimité la possibilité d'autoriser des campeurs dans le parc.

### **AUTRES**

#### **23. MRC du VSF**

##### **a. Modification au calendrier 2023 des séances ordinaires du conseil**

**Attendu que** la séance du conseil ordinaire du mois d'avril de la MRC est modifié

Il est proposé par la conseillère Myriam Baum, appuyé par le conseiller Pierre Bail et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

**De** changer la date du 19 avril pour le 18 avril 2023

**De** faire l'affichage du nouveau calendrier des séances ordinaires sur le babillard à l'entrée du bâtiment municipal.

##### **b. Soirée reconnaissance des bénévoles**

La municipalité a sélectionné M. Alain Poirier comme bénévole. 4 personnes maximum peuvent assister à la soirée bénévole, un membre du conseil et la directrice générale, le bénévole et un/une invité.e. Le montant exact pour la participation sera déterminé une fois toutes les municipalités confirmées, mais le montant estimé de 100\$ va être fort probablement revu à la baisse. Le conseil désigne la conseillère Myriam Baum pour faire partie du comité décisionnel pour LE bénévole de l'année.

#### **24. Varia**

##### **a. Vente de garage**

Le conseil décide d'aller avec l'idée de faire la promotion d'une date précise qui sera déterminée plus tard pour une vente de

2023-04-13

garage collective dans la municipalité, sans toutefois obliger les citoyens de s'en tenir à cette date seulement.

b. Terrain du garage municipal

Une citoyenne est intéressée d'acheter le terrain du garage municipal pour avoir un accès à son terrain pour la livraison de son bois de chauffage. Le conseil refuse de vendre le terrain, par contre, autorise un droit de passage, une fois par année pour la livraison du bois. Toutefois, si pour des raisons quelconques le terrain est brisé, elle doit le réparer à ces frais.

## 25. Rapport des comités

a. Comité 3 000\$

Pour la hotte de cuisine, après vérification avec les assurances, il n'y aurait pas de problème. Il faut s'assurer de respecter les normes de la construction et de mettre une affiche en évidence, que la friture est interdite.

b. Comité terrain de jeux

1. Consultation des enfants

Une rencontre a eu lieu le samedi 1<sup>er</sup> avril à 10h avec les enfants du village pour connaître leurs opinions sur les changements à venir. Ce fut une belle réussite, 12 jeunes se sont présentés avec leur parent. Une compilation des jeux choisie se fera à la prochaine réunion du comité pour déterminer les plus populaires.

2. MAE (Municipalité amie des enfants)

Un formulaire d'inscription doit être rempli et envoyé dans les dates prescrites. Il faut suivre une mini formation, être acceptée, et si la demande est acceptée, il faut remplir un autre formulaire. La demande est renouvelable aux 5 ans.

3. FDT

**Attendu** qu'il faut une personne répondante pour le projet structurant pour la réfection du Parc municipal.

Il est proposé par la conseillère Myriam Baum appuyé par la conseillère Claire Morazain et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

**De nommer** Chantal Coutu directrice générale comme personne répondante.

c. Comité taxes

Lors de la dernière rencontre, le comité taxes a déterminé la procédure à suivre pour les retards de paiement.

**Attendu que** par le passé, plusieurs citoyens ont eu des retards de paiement sur leurs taxes municipales et certaines sur plusieurs années.

**Attendu que** pour éviter d'avoir des sommes énormes en retard de taxes, une procédure claire doit être mise en place.

Il est proposé par la conseillère Suzanne Bédard, appuyé par la conseillère Myriam Baum et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

**Qu'**au deuxième versement manquant, une lettre de rappel soit envoyée après 15 jours.

**Qu'**au troisième versement manquant, un deuxième avis écrit soit envoyé, mentionnant que des conséquences pourraient s'appliquer si le retard persiste;

**Qu'**après 4 versements manquants, un avis final soit envoyé en mentionnant que la municipalité entreprend les démarches

2023-04-14

2023-04-15

auprès de la MRC du Val-Saint-François pour la vente de l'immeuble pour non-paiement de taxes.

**27. Deuxième période de questions (10 minutes)**

**2023-04-16**

**28. Levée de l'assemblée**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par la conseillère Myriam Baum, appuyé par la conseillère Suzanne Bédard, que la présente séance soit levée à 21h45.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

---

Martha Hervieux,  
Mairesse

---

Chantal Coutu,  
Directrice générale et greffière-trésorière